

Arts plastiques

L'inspection à la croisée des connaissances et des compétences

L'inspection est un acte majeur dans la carrière d'un professeur – et souvent l'un des plus angoissants également. Afin d'éclaircir ce qui est un **temps de formation** et une démarche s'inscrivant logiquement dans **l'évolution de carrière** des personnels enseignants, il est utile de rappeler ici quelques points importants.

Les inspections ne jugent pas une personne, mais **évaluent des pratiques d'enseignements**. Elles favorisent un retour réflexif sur les pratiques de l'enseignement, constituent un moment d'accompagnement important dans la mise en œuvre des réformes ; *in fine*, l'entretien peut être considéré comme un **temps de formation**. Permettant un **suivi individualisé** des personnels enseignants tout au long de leur carrière, elles offrent aussi la possibilité d'une **évolution plus rapide dans l'avancement des échelons** des professeurs. L'inspection est à considérer comme une possibilité de reconnaissance par l'institution.

□ Attentes

S'il n'existe pas de modèles ni d'exigences présumées qui s'appliqueraient de manière systématique à chaque séance, force est de constater que des attendus didactiques sont néanmoins requis.

L'énoncé des **consignes** données aux élèves en est un. Trop souvent complexes, ces consignes sont difficilement comprises par la classe. Multipliées au cours de la séance, et sans articulation, elles deviennent incompréhensibles par les élèves, même de très bonne volonté. Construire un projet pédagogique comportant des **objectifs simples**, des **activités progressives**, des **évaluations intermédiaires** se révèle l'un des meilleurs moyens pour conduire un cours. Ce dernier ne pourrait-il pas traiter une seule question qui donnerait du sens à l'enseignement dispensé tout en associant étroitement les élèves à la construction de la séance ? Dans tous les cas, il faut se poser la question essentielle de **savoir ce qu'ont appris réellement les élèves lors de la séance**. Cette interrogation permet d'évaluer la pertinence de la leçon.

L'enseignement des arts plastiques est et doit rester une **approche dynamique** accordant une **place centrale à la pratique artistique**. Aussi, toutes les démarches actives, toutes les procédures créatrices qui tendent vers ce dessein sont à privilégier. En d'autres termes, c'est à partir de mises en situation directes – individuelles ou de groupes – que les élèves doivent être engagés sur un mode personnel dans un travail plastique. Il est également une **pratique sensible à partir de laquelle s'articulent des apports théoriques et notionnels**. Le professeur doit s'efforcer, tant au niveau du collège que du lycée, de recourir aux œuvres et d'instaurer quelques repères artistiques et culturels précis. L'analyse plastique d'un document iconographique distribué aux élèves et dont ils sont censés connaître les éléments de composition est un point de passage obligé dans un projet pédagogique. Elle permet entre autres de dégager les lignes de force propre à la composition.

Dans cette perspective d'une dynamique de cours, il est conseillé de ménager des **questionnements ouverts**, de **favoriser l'autonomie de l'élève**. Par « autonomie de l'élève », on n'entend pas seulement de son travail, de ses déplacements, de la gestion de son matériel, mais également l'autonomie intellectuelle de l'adolescent dans le cadre de « tâches complexes ». Il convient aussi d'aménager une disposition des tables favorisant l'échange des regards et des paroles, de prévoir dans certains cas, où à certains moments, des travaux par binômes succédant à d'autres tâches effectuées individuellement. Dans tous les cas, il est essentiel de se demander en quoi l'option retenue (travail par binômes, de groupes ou individuel) est pertinente, quelle est sa valeur ajoutée, sa plus value ? À travers le dispositif choisi par le professeur *in fine*, l'important est que l'élève prenne possession du sujet proposé dans une **démarche active et créative**, passant ainsi des choix à une réelle initiative.

Concrètement, il s'agit de créer des situations qui interrogent l'élève sur ce qu'il fait, les raisons de ses choix plastiques, les difficultés rencontrées, les solutions trouvées pour remédier aux problèmes posés, etc. Bref, inventer des situations d'apprentissage et des mises en activité qui permettent aux adolescents de **s'approprier, chacun suivant ses compétences, une partie du champ des arts plastiques**.

L'un des moyens pour parvenir à cette appropriation est d'encourager les élèves à s'engager dans des **projets personnels**. Le projet personnel, même dans sa forme la plus modeste, dans le cadre d'un enseignement ordinaire, permet de faire comprendre aux adolescents que toute réalisation, aboutie ou non, est l'occasion de mettre en évidence les écarts, distorsions et différences qui se jouent entre l'intention et la réalisation. C'est également leur faire saisir la complexité et la diversité des processus de création jusque dans leur propre pratique.

La **gestion du temps de la séance** est importante. Elle nécessite une préparation rigoureuse et une prise en compte des capacités des élèves, en d'autres termes une adéquation entre le projet et sa mise en œuvre.

Enfin, **l'évaluation** doit impérativement faire partie des pratiques d'enseignement. Souple, elle s'adapte à chaque situation pédagogique en fonction des objectifs visés, mais elle doit impérativement être en relation avec le **socle commun des connaissances et des compétences**. Elle est le plus souvent conçue en fin de séquence, mais il est aussi possible d'en instaurer une au milieu d'une séquence pédagogique comme une évaluation intermédiaire, permettant à l'élève de faire le point sur son travail, avant de s'engager plus avant dans son projet.

□ L'entretien qui suit la l'observation de la leçon

Lors de cette rencontre importante, professeur et inspecteur échangent, entre autres, sur les **contenus** de la séance, les points pertinents et les points de vigilance. L'Inspecteur d'Académie - Inspecteur Pédagogique Régional propose dès lors des pistes qui permettent de réfléchir et de mettre en œuvre, le cas échéant, d'autres contenus didactiques ou des approches pédagogiques différentes ; le professeur est invité, entre autres, à s'exprimer sur ces propositions et à communiquer à son interlocuteur ses différents engagements au sein de son établissement ou en dehors de celui-ci et, d'une façon plus générale, à signaler tout renseignement susceptible d'éclairer sa démarche pédagogique. C'est aussi, et surtout, un **moment d'échanges**.